

SEANCE DU 5 AVRIL 2023

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation : 29^e Mars 2023

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 6 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois le 5 AVRIL à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, SAVOURIN Marie-France, ZERBIB Délia

Messieurs : BODIN Serge, BOIRY Valéry, MAZELLE Philippe, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques

Absents excusés BRUNEAU Jean-Marie, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, ROUSSEL Karine, SERVANT Ludovic, VASLIN Aurélie

Pouvoirs :

A été élu Secrétaire : SABOURIN Jacques

Objet de la délibération :

2023/19

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE ET SECURITE DE LA COUR DU GROUPE SCOLAIRE- VALIDATION DE L'AVANT PROJET

Madame le Maire présente au Conseil l'avant-projet établi par le cabinet IPAVRD, maître d'œuvre pour le projet de mise en accessibilité et en sécurité de la cour de l'école.

Le Détail Quantitatif Estimatif (DQE Ind C du 23 mars 2023), s'élève à 301 064.00 € HT, auquel il convient d'ajouter 57 500 € HT pour la charpente, couverture et bardage du préau et du local vélo (Avant-Projet Sommaire du 8 février 2023)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité valide l'avant-projet sommaire et le Détail Quantitatif tels que présentés pour un montant total de 358 564 € HT.

Pour extrait conforme
Aux Ormes le 6 avril 2023
Béatrice FONTAINE
Maire